

**Dr Richard
Béliveau**

L'explorateur des temps modernes

**Nos cimetières
Ces grands oubliés**



DEVENIR MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE

10 bonnes raisons

PAR MON ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE...

1. Je réalise des économies sur les services funéraires.
2. J'encourage une organisation entièrement québécoise.
3. Je choisis une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle.
4. J'adhère à une entreprise qui correspond à mes valeurs d'entraide, d'équité et d'engagement envers le milieu.
5. J'ai accès au programme Solidarité (soutien financier lors de la perte d'un enfant).
6. J'obtiens des produits et des services de qualité qui répondent vraiment à mes besoins.
7. J'ai accès gratuitement à de l'information objective et de la documentation pratique.
8. Je peux participer à la prise de décision et aux activités de ma coopérative.
9. J'ai la possibilité de transférer mon contrat d'arrangements funéraires préalables dans 100 points de service au Québec.
10. Je joins un réseau qui compte plus de 150 000 membres présents partout à travers le Québec.



Vies à vies

Richard Béliveau

L'explorateur des temps modernes

Par les temps qui courent, Richard Béliveau, docteur en biochimie et chercheur en cancérologie, est un homme très occupé. En fait, il est partout : dans les librairies, à la télé, dans les journaux, sur le Web, et même jusque dans notre soupe... Grand bien nous en fasse ! Mais au-delà de son agenda chargé, Richard Béliveau est un tendre qui croit en l'humain. Vous devriez voir comme il couve ses étudiants d'un regard paternel. Il m'avouera, les yeux chargés d'émotion, que son travail lui apporte souvent des expériences très touchantes, comme l'histoire de ce col bleu qui avait cessé de fumer après avoir écouté une de ses entrevues. Et des histoires qui l'ont ému, il en a des tonnes à raconter. On comprend rapidement, par le pétillant de ses yeux, que la passion l'anime dans tout ce qu'il fait. Une passion qui lui donne le pouvoir de transmettre l'envie de se prendre en main, et de croquer à belles dents dans le fruit... plus que permis.

Par Maryse Dubé
marysedube@fcfq.qc.ca

Votre vie professionnelle consiste à trouver des moyens de vaincre le cancer. D'où vous vient ce désir de repousser la mort ?

Lorsqu'on s'oriente vers la recherche, c'est pour trouver des solutions à des problèmes non résolus, et le cancer est le tueur numéro un dans les pays industrialisés, dont le Canada. C'est une maladie terrible qui détruit des vies, qui détruit des espoirs et c'est le type de maladie qui illustre parfaitement le paradoxe de la vie. Quand on travaille sur le cancer, on est toujours à la très mince frontière entre la vie et la mort, parce qu'on doit développer des médicaments qui tuent une forme de vie – la vie des cellules cancéreuses – tout en épargnant les cellules saines voisines. Un chercheur en oncologie navigue perpétuellement sur cette mince frontière qui sépare la vie de la mort. Or, dans mon travail, je suis nécessairement en contact avec des gens très malades qui meurent. Et ce contact avec la mort est quelque chose qui exerce beaucoup d'influence. La détresse, la sérénité, ou encore les questionnements existentiels des gens deviennent vôtres, parce qu'ils sont les vôtres. En tant qu'être humain, on est tous pareils, vous savez. Donc, je dirais que je suis allé en recherche pour permettre aux gens de vivre en santé le plus longtemps possible, de façon à ce que chacun puisse réaliser ce que la nature lui a donné

comme potentiel. C'est peut-être ça fondamentalement le but d'un chercheur : la poursuite de la connaissance pour le progrès humain.

Diriez-vous que la maladie est un échec ?

La maladie est un avertissement. Je pense que c'est bon d'être malade dans sa vie, ça nous fait réfléchir, ça nous fait apprécier ce que nous avons perdu. C'est la privation qui vous fait apprécier l'existence de quelque chose. Ce qui m'attriste, c'est de penser qu'il y a des gens qui meurent sans avoir vécu à leur pleine mesure, sans avoir pris conscience que la vie était quelque chose d'absolument extraordinaire.

La mort vous fait-elle peur ?

Non, la mort ne me fait pas peur, je dirais même qu'elle me fascine. Comme être humain, je sais que je vais mourir. Et la pensée de la mort m'aide à mieux vivre. Ça m'aide à donner une perspective, à relativiser les problèmes qui m'agressent au quotidien. J'ai commencé à pratiquer des arts martiaux vers l'âge de 10 ans, j'ai donc été exposé très tôt à la culture japonaise et à son code du bushido, un code d'honneur où la mort occupe une place importante. À ce sujet, il y a d'ailleurs une très belle citation de



Yukio Mishima, un écrivain japonais : « Peu importe de tomber. Avant tout le reste, avant tous les autres. C'est le propre de la fleur de cerisier que de tomber avec noblesse par une nuit de tempête. » Je dirais que ma découverte du Japon a été mon premier contact avec une culture pour qui la mort n'était pas un tabou. Je déteste les tabous, quels qu'ils soient. Un chercheur n'aime pas les tabous. Un chercheur est un défonceur de portes. C'est un explorateur de l'inconnu; il fait changer les idées, il provoque des réflexions.

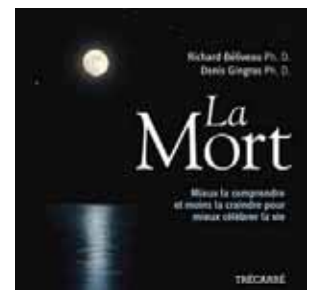
La pensée de la mort m'aide à mieux vivre. Ça m'aide à donner une perspective, à relativiser les problèmes qui m'agressent au quotidien.

Avez-vous connu des deuils qui vous ont marqué ?

Tous les deuils m'ont marqué. Chaque personne que j'ai connue dans ma vie est une personne unique. Quand quelqu'un meurt, c'est une perte pour l'humanité et j'en ressens toujours une peine réelle. Donc, tous les deuils m'ont marqué, sans exception, mais celui de ma mère plus particulièrement. J'ai 57 ans; quand on vieillit, on voit mourir beaucoup de monde. J'ai perdu des amis et des patients à qui je m'étais attaché. Je me rappelle une jeune adolescente qui venait me voir souvent à mon bureau quand je travaillais à l'hôpital Ste-Justine. Elle était hospitalisée depuis des années pour un cancer assez grave et j'étais très proche d'elle. Un vendredi, elle est venue prendre un thé dans mon bureau et on a parlé de toutes sortes de choses, puis quand je suis rentré le lundi matin, elle était décédée. Ça vous tue, ces choses-là. Ça vous détruit...

Vous venez d'écrire un livre intitulé *La mort, mieux la comprendre pour moins la craindre et mieux célébrer la vie*. Pourquoi avoir choisi de parler de la mort plutôt que de continuer à faire de la prévention sur la santé ?

Pour moi, c'est la continuité de ce que j'ai fait toute ma vie. Je travaille contre la mort depuis le début. Il m'est juste apparu comme une conséquence inéluctable d'en parler. Une fois qu'on a décidé de se prendre en main, qu'on ne fume pas, qu'on fait de l'exercice, qu'on mange bien, qu'on reste mince et qu'on se tient loin de la bouffe industrielle, quand on a fait tout ce qu'on pouvait faire dans son quotidien pour prendre soin de sa vie, quelle peur nous reste-t-il ? La peur de mourir... Les gens qui sont confrontés à la mort se posent des questions. Comment meurt-on du cancer ? d'une maladie cardio-vasculaire ? d'un ACV ? de l'Alzheimer ? d'une infection ? d'un empoisonnement ? Comment meurt-on dans un accident d'auto, des traumatismes ? Je crois que s'il y a une façon de transcender notre peur de la mort, c'est en la comprenant, et en la comprenant au point d'en rire. Parce que tout le monde passe par le même chas d'aiguille en fin de compte. Donc la logique pour moi était de vaincre cette peur-là, d'en parler, d'en parler, d'en parler et d'en parler. Plusieurs perceptions de la mort viennent du cinéma, et toutes ces perceptions sont fausses. On a banalisé la mort, on en a fait un jeu d'arcade, alors que c'est un événement très intime, très personnel, très angoissant. Selon le Dalaï-lama, « Les gens vivent comme s'ils n'allaient jamais mourir et ils meurent comme s'ils n'avaient jamais vécu. » Ça résume très bien mon dernier livre.



Quand on travaille dans le domaine de la santé, n'est-ce pas un peu pessimiste d'aborder la mort de front ?

Au contraire ! Les gens les plus vivants que j'ai connus dans ma vie étaient confrontés à la mort sur une base régulière. Ils prenaient conscience de l'aspect précieux de la vie. On ne peut pas savourer la vie si on ne pense pas à la mort. C'est toujours la comparaison entre deux choses qui permet de les mettre en perspective. Des gens m'ont dit avoir commencé à vivre quand ils ont reçu un diagnostic de cancer. C'est aberrant de penser à ça, mais c'est la réalité. Si tous les êtres humains se levaient le matin en se disant que le soir ils pourraient être morts, on ne vivrait pas de la même façon. On conduirait moins vite sur les autoroutes, on serait plus patient avec les autres, on serait plus tolérant avec soi-même. Plutôt que de cacher la mort, la nier, la fuir ou la dénigrer comme on le fait, je pense qu'il y a une réflexion à faire là-dessus. C'est l'ignorance qui tue. L'ignorance de ce qui nous arrive est le facteur principal de stress, alors pour moi, comprendre la mort est capital.

On a banalisé la mort, on en a fait un jeu d'arcade, alors que c'est un événement très intime, très personnel, très angoissant.

Vous faites beaucoup de sensibilisation et d'éducation. Comment réagissez-vous quand quelqu'un que vous aimez refuse de modifier sa façon de vivre et se dirige vers un mur ?

Je n'ai jamais dit à personne « tu devrais faire ceci ou cela ». Chacun a le libre arbitre. Dans mes livres, je présente les connaissances de la science et de la médecine en matière de prévention, mais ce que chacun fait de sa vie est un choix personnel. Même après soixante ans d'éducation populaire, un Canadien sur cinq fume encore; ce n'est certainement pas moi comme individu qui va aller dire à quelqu'un quoi faire, à moins qu'il me le demande.

Quand on est chercheur, les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous. N'est-il pas tentant parfois d'abandonner ?

Oui. Tous les jours. Tous les jours je remets en question ce que je fais. Mais c'est très sain de se remettre en question. En recherche, on dit qu'on a de bonnes journées et de mauvaises années. Il faut être patient, combatif et persévérant. C'est une grande qualité orientale, la persévérance, une qualité moins valorisée en Occident. On veut tout, tout de suite. On achète des objets dont on n'a pas besoin avec de l'argent que nous n'avons pas. Alors imaginez, nous, on arrive en prévention en disant « faites quelque chose maintenant qui va vous payer plus tard. » On est à contre-courant. Mais en même temps, beaucoup répondent à notre message. C'est faux de penser que les gens sont stupides et qu'ils ne changent pas; 70 % sont ouverts, curieux et prêts à changer. Sur la rue, des hommes bedonnants me disent avoir acheté leur première bouteille d'huile d'olive ou avoir goûté à de la grenade pour la première fois de leur vie. C'est à ceux-là que je pense quand je fais mon travail.

Ça prend quand même quelqu'un d'assez solide pour faire ce que vous faites.

Ça prend du courage, plus encore que je ne l'aurais cru. C'est dur de porter un message, surtout quand c'est un message de responsabilité individuelle. Nous sommes, en grande partie, responsables de notre santé! Il n'y a pas de bouton de remise à zéro dans la vie! On ne peut pas appuyer dessus et effacer les 30 dernières années. Arrêtez de penser que vous pouvez fumer, ne pas faire de sport, être trop gras et mal manger pendant 50 ans sans problème. C'est un train de vie qui vous amène chez le médecin. Et là, vite guérissez-moi docteur! Je ne veux pas que ça fasse mal, je ne veux pas d'effets secondaires, et je veux que ça prenne trois semaines. La responsabilité individuelle pour moi c'est important, il faut se prendre en main. Qu'est-ce que tu peux faire, toi? Comment peux-tu aider

les autres? C'est ce qui est difficile à passer comme message. Aujourd'hui, on attend tout de l'État. On est dans une société où tout est correct. Ce n'est pas vrai! La rectitude politique fait en sorte que plus personne n'ose dire ce qui n'est pas bon. Les gens ont peur d'aller sur la place publique. On est surprotégé de façon hallucinante et pour moi, la façon la plus flagrante de le réaliser, c'est lorsqu'on est confronté à la mort. Parce que la mort, c'est la solitude, et la solitude est une expérience de confrontation à soi-même. Malheureusement, pour beaucoup de gens, la seule fois dans leur vie où ils seront face à eux-mêmes, c'est au moment de mourir.



Si tous les êtres humains se levaient le matin en se disant que le soir ils pourraient être morts, on ne vivrait pas de la même façon.

Êtes-vous satisfait de la portée de vos actions ?

Je ne dirais pas satisfait, mais content, très content. Je suis fier de ce que les gens peuvent faire. Rien ne me fait plus plaisir qu'une personne qui m'annonce avoir cessé de fumer ou avoir perdu du poids. Quand je suis dans une file d'attente à l'épicerie, des personnes m'abordent pour me dire qu'elles ont perdu du poids, et elles sont fières de me le faire savoir publiquement. C'est tout à fait extraordinaire de voir les gens se prendre en main. Ça me donne

envie de les embrasser. Dans la vie, il y a d'autres plaisirs que les plaisirs d'*addiction* essentiellement véhiculés par une société de consommation. Moi je crois à l'action citoyenne, aux défis quotidiens et à la proximité de l'action. Quand un chef de cafétéria d'école primaire me dit qu'il fait des œufs au curcuma et au curry pour ses étudiants, et que c'est maintenant son plat le plus populaire, il devient mon héros du jour.

Comment se sent-on quand on fait une découverte qui a un impact sur l'humanité ?

Une découverte, c'est le dessert après le repas, c'est le coup de foudre. Je dirais qu'il y a à peu près juste le fait de tomber en amour qui peut se rapprocher du plaisir que donne la découverte. Même si ce que vous trouvez est à l'opposé de votre hypothèse, ce n'est pas important, car l'objectif n'est pas de prouver une théorie. L'important c'est d'avoir contribué par votre recherche à un progrès de

la connaissance humaine. J'ai travaillé avec plusieurs prix Nobel, je nage dans un environnement de recherche et je peux vous dire que le simple fait de trouver est une récompense. Mais c'est sûr que, de temps en temps, on ouvre une bonne bouteille de vin pour fêter ça !

Malgré la somme de travail, trouvez-vous le temps de mettre en pratique vos enseignements ?

Absolument, je les applique à 100 % ! Il faut apprendre à gérer son temps, il faut apprendre à prioriser. Je joue au tennis deux fois par semaine, je vais au centre d'entraînement une à deux fois par semaine, puis je m'alimente bien tous les jours. C'est paradoxal, vous savez : les gens endossent plus de responsabilités et là, ils font l'inverse de ce qu'ils devraient faire. Ils deviennent plus stressés, se mettent à mal manger, font moins d'exercice puis ils dorment moins bien. Plus on augmente son niveau de stress, plus on doit compenser par un mode de vie sain.

Y a-t-il une « épice » secrète dans votre vie ? Une sorte d'atout que vous gardez pour vous ?

Le yoga est une de mes armes secrètes. Quand je suis très stressé et que je dors mal, je fais 15 minutes de yoga au milieu de la nuit et ça me détend. Il faut apprendre à relaxer, car le stress est un ennemi de la qualité de vie et de la santé, surtout pour les maladies cardiovasculaires. Je pense que le yoga devrait être enseigné dans les écoles et dans les CHSLD. Tout le monde n'a pas la même mobilité, mais le yoga peut s'adapter à chaque personne.

Quand un chef de cafétéria d'école primaire me dit qu'il fait des œufs au curcuma et au curry pour ses étudiants, et que c'est maintenant son plat le plus populaire, il devient mon héros du jour

Vous avez beaucoup voyagé. On parle souvent de la mort comme d'un dernier voyage. Mis à part les souvenirs, que mettriez-vous dans vos bagages pour cette ultime destination ?

Dans le bouddhisme, le Dieu de la science et de la sagesse s'appelle Fudo Myoo. C'est un costaud musclé à l'air terrifiant. Il tient un sabre dans une main et une corde dans l'autre pour attacher les démons de l'ignorance. Je collectionne les sabres japonais du XV^e et du XVI^e siècle. Au Japon, le sabre, c'est l'âme du samouraï. Alors, peut-être que j'apporterai mon sabre préféré pour continuer à pourfendre les démons de l'ignorance... ■



Une formation en ligne pour tout savoir sur la prestation de décès du Régime de rentes du Québec

Le décès d'un être cher amène une série de démarches administratives, que l'on souhaite régler le plus rapidement possible. La Régie des rentes du Québec est consciente que ces obligations sont ennuyeuses pour les proches et désire faciliter leurs tâches ainsi que celles des professionnels qui les accompagnent dans ces premiers moments qui suivent le décès.

La prestation de décès du Régime de rentes du Québec

Parmi les trois prestations de survivants du Régime de rentes du Québec, la prestation de décès est souvent la première que l'on demande. Cette prestation, au paiement unique et maximal de 2 500 \$, est accordée en priorité à la personne ou à l'organisme qui a payé les frais funéraires. La demande et les preuves de paiement doivent cependant parvenir à la Régie dans les 60 jours suivant le décès, sinon la prestation est payable aux héritiers qui la demandent.

Un outil de formation pour tout savoir

Certaines conditions doivent cependant être remplies pour donner droit à la prestation de décès. Ces conditions sont souvent méconnues par les personnes concernées et amènent leur lot de questions : le défunt a-t-il suffisamment cotisé au Régime de rentes du Québec? Qui peut demander la prestation? Comment la demander? Quel document doit-on fournir comme preuve de paiement? C'est pour répondre aux questions les plus souvent soulevées que la Régie a conçu un outil de formation en ligne à l'intention des thanatologues et autres employés des entreprises funéraires.

Cette formation interactive, d'une durée de 20 minutes environ, comprend des mises en situation et des exemples qui permettent de voir de façon concrète tout ce qui concerne la prestation de décès. Elle couvre les thèmes suivants :

- **L'admissibilité à la prestation de décès**

Pour donner droit à une prestation de décès, le défunt doit avoir cotisé pour au moins 10 ans, ou le tiers de sa période de cotisation et au minimum trois ans. Un exemple illustre très bien comment la Régie calcule l'admissibilité. La formation présente ensuite qui peut recevoir la prestation de décès et dans quel délai la demande de prestation doit être transmise à la Régie.

- **Le rôle des thanatologues dans la démarche auprès de la Régie**

Le rôle des thanatologues dans la démarche de leur client auprès de la Régie consiste d'abord à produire des documents, tels que le reçu pour frais funéraires acquittés, troisième thème de la formation. Le représentant de l'entreprise funéraire peut également aider ses clients à remplir le formulaire *Demande de prestations de survivants*, qui regroupe les demandes de trois prestations,

soit la prestation de décès, la rente de conjoint survivant et la rente d'orphelin. Ce formulaire peut être rempli en ligne sur le site de la Régie et la formation en décrit les principaux éléments.

- **Le reçu pour frais funéraires acquittés**

Avant de faire le reçu pour frais funéraires acquittés, il importe de bien déterminer qui est le payeur de frais funéraires. En effet, plusieurs situations peuvent porter à confusion et il est de la responsabilité du thanatologue de remplir correctement le reçu. C'est pourquoi une section complète de la formation porte sur la manière de déterminer qui a payé les frais funéraires et sur la rédaction du reçu. On y présente les diverses situations que le professionnel de l'entreprise funéraire peut rencontrer et un exercice consiste à remplir correctement un reçu pour frais funéraires acquittés.

- **Les arrangements préalables**

De plus en plus de personnes optent pour des arrangements funéraires préalables afin d'éviter des tracas aux survivants. Dans une telle situation, le thanatologue ne peut pas remettre de reçu, puisque les frais ont déjà été acquittés par le défunt avant son décès. Cependant, si des frais additionnels sont ajoutés au contrat conclu avec le défunt, ils peuvent donner lieu à un reçu. La formation en ligne explique bien ce genre de situation et présente quelques exemples bien concrets.

Une nouvelle section Web pour les thanatologues

La formation est accessible sur le site Web de la Régie, dans la nouvelle section conçue pour les thanatologues. En effet, compte tenu du rôle important que ceux-ci ont à jouer auprès de leurs clients, la Régie a regroupé l'information utile à l'exercice de leur profession. Cette section se trouve au www.rrq.gouv.qc.ca sous l'onglet **Entreprises et professionnels**.



Conclusion

Les thanatologues, directeurs funéraires et autres employés d'une entreprise funéraire sont les premières ressources des personnes endeuillées. En outillant et en informant davantage ces intervenants de première ligne, la Régie souhaite mieux servir les proches du défunt dans ces moments difficiles.

Suzanne Naud

Conseillère en communication
Régie des rentes du Québec

Nos cimetières

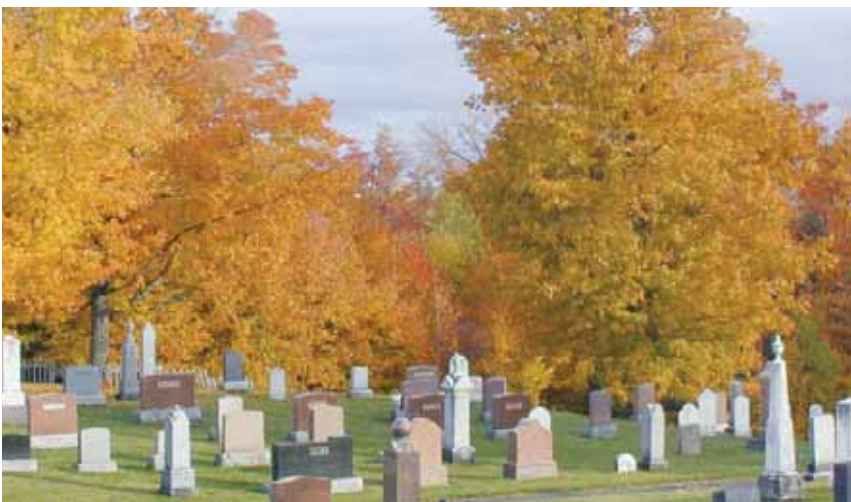
Ces grands oubliés!

Par Maryse Dubé
marysedube@fcfq.qc.ca



Avec l'évolution des pratiques funéraires, plus de gens optent pour l'incinération et choisissent de moins en moins le cimetière comme lieu de dernier repos. De là, il n'y a qu'un pas pour que les cimetières, et ceux qu'ils abritent, tombent dans l'oubli. Témoins d'épithètes qui racontent en partie l'histoire d'une communauté, que peut-on faire aujourd'hui pour se réapproprier ce patrimoine collectif, avant que la mort ne s'y installe à tout jamais?

Nous avons posé la question aux internautes endeuillés qui viennent chercher du soutien sur le site d'entraide *La Gentiane*. De prime abord, ceux qui fréquentent les cimetières confirment un délaissement général des lieux. Comme le dira *Nostalgie*, « chacun perçoit à des degrés divers la nécessité de s'y rendre régulièrement ou pas ». Mais 9 fois sur 10, elle s'y retrouve seule... bien qu'elle considère nécessaire de convenir d'un lieu pour les défunts.



Mille-Isles dans les Laurentides
Photo Maryse Dubé

Pourquoi devrait-on choisir d'aller au cimetière? Les réponses se ressemblent et la majorité parle de la nécessité de se recueillir dans un lieu précis. *Kathycat91* nous dit que sa mère y va tous les jours, et que le fait de s'occuper de son Bibi par l'entretien de sa tombe l'aide à ne pas tomber en dépression. *Marroy* raconte que lorsqu'elle se recueille sur une stèle, elle sent un lien tangible qu'elle ne peut expliquer. *Mecalacool*, lui, avouera que malgré le fait qu'il ait dispersé les cendres de son fils, les cimetières restent le lieu suprême de recueillement. Il a bien tenté de répondre aux

besoins de son entourage désorienté de ne pouvoir aller au cimetière en leur créant un blogue, mais il constate que ce n'est pas pareil : « Certaines personnes ont besoin d'avoir un lieu particulier pour se recueillir et rendre hommage à la personne disparue, un lieu que l'on peut fleurir, pour matérialiser l'hommage. » D'ailleurs, à ce propos, les fleurs fraîches reviendront souvent comme un rituel permettant de faire vivre l'endroit.

Certaines personnes ont besoin d'avoir un lieu particulier pour se recueillir et rendre hommage à la personne disparue, un lieu que l'on peut fleurir, pour matérialiser l'hommage.

Ainsi, pour plusieurs, aller au cimetière aide au deuil. Alors pourquoi ces lieux sont-ils délaissés? *Nancy L* précise que c'est trop loin de chez elle et qu'elle ne peut se recueillir comme elle le voudrait. *Mirka* confie qu'il y a presque deux ans qu'elle n'y a mis les pieds parce que c'est une épreuve chaque fois et qu'elle prend des semaines à s'en remettre. *Christi*, pour sa part, trouve qu'il règne beaucoup de tristesse dans les cimetières et elle aimerait que ce soit un lieu plus naturel avec plus d'arbres et de végétaux. Elle sera contente d'entendre *Pounet* raconter que dans son coin de pays, les communes créent de jolis jardins paysagers dans les cimetières et que, ces derniers mois, le sien est devenu plus accueillant, avec des bancs pour la pause réflexion et une fontaine qui s'ajoutera prochainement.

Un patrimoine à redécouvrir

Le profil des cimetières et l'usage que nous en ferons risquent fort probablement de changer au fil du temps. D'ailleurs, à la question « que peut-on faire pour se réapproprier ce patrimoine collectif », *Marilou* propose d'intégrer la visite des cimetières dans les circuits touristiques au même titre que les églises ou tout autre vestige historique. D'autant plus que certains sont situés dans des endroits absolument magnifiques, pourquoi ne pas en profiter! C'est ce que fait *Melucalé* : lorsqu'elle va en vacances, elle se promène dans les cimetières, repère les noms de famille les plus courants, les années des plus vieilles tombes et déjà, ça lui donne une image du village qui l'accueille. Mais la plus surprenante proposition vient de Lac-Mégantic où une troupe de théâtre offre un spectacle historique qui

se déroule de nuit dans leur cimetière. On fait revivre les gens qui ont marqué l'histoire de cette région à travers de véritables anecdotes, de manière à leur rendre hommage.

Pour certains, les cimetières sont morbides et sources de chagrin; pour d'autres, ils sont un lieu de méditation qui permet de prendre la pleine mesure de la vie. Vous souhaitez émettre un commentaire à ce sujet ou encore lire l'intégralité des témoignages laissés sur le site La Gentiane? Sous l'onglet *forums*, allez aux *sujets de partage* et cliquez sur *Nos cimetières*. Plusieurs personnes y ont exprimé leur point de vue; toutefois c'est à *Nostalgie* que revient le mot de la fin par la très belle description de l'usage qu'elle en fait.

« Je me recueille devant les tombes de mes anges, gratouille la terre, nettoie ça et là une fleur fanée, des feuilles séchées, mais c'est toujours avec amour... Après, je fais un

petit tour auprès des tombes voisines... je relis des épitaphes, j'arrose des fleurs en souffrance. Bref, cela devient un lieu de promenade plutôt qu'une visite imposée... Cela peut paraître paradoxal, mais le cimetière sous son apparence figée, voire lugubre, demeure un lieu avec un rôle social, un rôle de mémoire, un point de recueillement... un lieu de ralliement. Tout compte fait, il s'en passe des choses : on y prie, on y pleure, on y médite, on y fleurit, on y entend des oiseaux chanter, des abeilles butiner, on y discute parfois de tout et de rien, seul avec nos morts ou bien avec des connaissances... Alors, j'ose écrire : longue vie aux cimetières! »

Maryse Dubé est cofondatrice de La Gentiane, un site d'entraide pour les personnes endeuillées offert par les coopératives funéraires du Québec.

Elle est une collaboratrice régulière de la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Site d'entraide pour les personnes endeuillées



La
Gentiane
www.lagentiane.org

Un lieu d'expression, d'information et d'échange pour les personnes qui vivent un deuil.

Sur La Gentiane, l'entraide n'a pas de frontières. Des gens de partout viennent y chercher le réconfort nécessaire pour continuer leur chemin. Des amitiés se créent, des cœurs se pansent, des larmes se cueillent tous les jours, et ce, dans le respect des différentes cultures.

La Gentiane est un service
des coopératives funéraires du Québec

Parce que « Les mêmes souffrances unissent mille fois plus que les mêmes joies » - Lamartine -

À propos de la revue *Profil*

Créé en 1989 par la Coopérative funéraire de l'Estrie, *Profil* est maintenant distribué par près d'une vingtaine de coopératives qui le transmettent gratuitement à leurs membres ou à la population. Sa parution vise plusieurs objectifs, notamment :

- de susciter une réflexion sur la mort dans ses dimensions sociales, économiques et psychologiques;
- d'informer les lecteurs sur les rituels funéraires, sur le deuil et sur la coopération;
- de garder contact avec nos membres et les informer sur les réalisations du réseau.

PROFIL

Vous recevez deux copies de Profil ?

Pour éviter un gaspillage inutile, nous tentons d'envoyer la revue *Profil* à une personne par adresse en choisissant au hasard un des noms. Certains doublons d'adresse peuvent cependant nous échapper. Si vous recevez deux copies, veuillez contacter votre coopérative pour le mentionner.

Si un membre de la famille est déménagé et qu'il est membre de la coopérative, n'hésitez pas à nous en faire part pour que la revue *Profil* puisse lui être envoyée. Pour ce faire, contactez votre coopérative funéraire.

Vous déménagez ?

Assurez-vous de continuer à recevoir votre revue *Profil* et toute l'information provenant de votre coopérative en nous faisant part de votre nouvelle adresse. N'oubliez pas d'indiquer aussi votre ancienne adresse, car il peut y avoir sur nos listes plus d'une personne qui portent le même nom.

Vous pouvez le faire de diverses façons :

- En téléphonant ou en écrivant à votre coopérative funéraire. Les coordonnées de votre coopérative se retrouvent dans les pages centrales ou au verso de cette revue.
- En envoyant un courriel à la revue *Profil* à profil@fcfq.qc.ca. N'oubliez pas d'indiquer de quelle coopérative vous êtes membre. Nous transmettrons votre courriel à la coopérative.



Vous souhaitez lire les anciennes parutions de Profil ?

Tous les articles parus depuis 1999 apparaissent sur le site Internet de la Fédération à www.fcfq.qc.ca, à la section *Nos publications*. Dans plusieurs cas, la version de votre coopérative est disponible sur son site Internet.

Ils sont également disponibles sur les sites de quelques coopératives.

Vous souhaitez nous envoyer un commentaire ou une question ?

Vos commentaires ou questions sur un article seront les bienvenus à :

Revue Profil
548, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec) J1H 1N5
ou par courriel au profil@fcfq.qc.ca



Témoignage

On récolte ce que l'on sème

Ma grand-mère avait des dizaines d'amis. Elle a aidé des centaines de personnes dans sa vie. Elle avait le cœur sur la main et elle était la femme la plus généreuse que je connaisse.

Nous avons vite pu observer le retour du balancier. C'est commun en Gaspésie, quand il y a un décès, les coudes se serrent et les amis s'occupent des repas afin que la famille du défunt n'ait pas à se casser la tête avec ce détail.

Seulement dans ma famille immédiate, nous avons reçu des gâteaux, des pâtisseries, des carrés aux dattes, un jambon, de la salade de légumes, des petits pains, etc. Et toutes les soeurs de ma mère en ont reçu autant.

Le vendredi, entre les visites au salon funéraire de l'après-midi et du soir, les amis de mes parents avaient préparé un buffet digne du Buffet des continents. Nous étions environ 80 dans la salle (tous des membres de la parenté) et nous n'avons pas pu manger tout ce qu'il y avait. Nous sommes chanceux de vivre dans une telle abondance.

Si je pense au positif de cette épreuve, j'ai été heureuse de revoir des cousins/cousines que je ne vois maintenant que trop peu souvent. J'ai été chanceuse d'être témoin d'autant de générosité et d'amour. J'ai aimé passer du temps avec ma famille qui me manque en permanence. J'ai été heureuse de rendre hommage une dernière fois à ma belle grand-mère.

Je suis fière d'avoir hérité de belles valeurs et je suis fière d'être Gaspésienne.

Stéphanie Poirier, Gatineau

Par Stéphanie Poirier



Mot de la directrice générale



Je vous livre le texte que j'ai partagé aux personnes présentes lors de notre assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 29 juin 2010.

Bonne lecture.

*Brigitte Deschênes,
directrice générale*

Nous sommes heureux de nous présenter devant vous ce soir pour vous communiquer le rapport de nos activités ainsi que les résultats financiers de notre première année dans les nouveaux locaux de la Résidence funéraire du Saguenay dont vous êtes si fiers et avec raison.

Nous avons reçu et accompagné, en cours d'année, 364 familles pour le décès de l'un des leurs en plus de contracter de nombreux arrangements préalables et columbarium. Je souligne plus particulièrement le décès de M. Jean-Claude Deroy qui fut président de la Coopérative pendant de nombreuses années.

C'est un témoignage vibrant qui nous dit que la Coopérative funéraire de Jonquière est bien intégrée dans son milieu puisque toutes ces personnes l'ont choisie lors de ces moments particuliers de leur vie. Les familles qui ont répondu à nos évaluations de service se sont dites très satisfaites à 91 % et satisfaites à 9 % des membres de l'équipe de la Résidence funéraire du Saguenay qui les ont accompagnées en ces moments. Sachez que nous sommes touchés de ces résultats qui nous indiquent que vous appréciez ce que nous vous offrons comme accompagnement. Nous sommes conscients de l'importance de nous renouveler sans cesse et de continuer à développer notre expertise afin de conserver votre appréciation à notre endroit.

Nous avons, bien sûr, continué d'être présents dans la vie communautaire de notre région en assurant notre participation et notre présence à de nombreuses campagnes de financement pour près de 15 000 \$.

Soucieux de la qualité du climat et de la gestion des ressources humaines à la Résidence funéraire du Saguenay, nous avons

demandé à M. Otis d'Emploi Québec qu'il renouvelle son support financier afin de poursuivre notre accompagnement avec Mme Hélène Blackburn et son équipe de Cible-Action que nous qualifions d'experts en la matière. Plusieurs nouveaux employés dont nous sommes particulièrement fiers ont également joint l'équipe de la Résidence, personnel recruté en cohérence avec la qualité du personnel existant à la Coop. À cet égard, nous reconnaissons tout l'accueil et l'engagement qu'ont déployé les membres du personnel en place pour aider ces personnes à s'intégrer et la générosité dont ils ont fait preuve en partageant leur savoir et leur expérience.

L'an dernier, nous avons terminé notre allocution en vous disant que nous étions conscients qu'il faudrait se retrousser les manches pour continuer à travailler à développer ce beau et grand projet. Et c'est ce que nous avons fait tout au long de l'année. Nous avons œuvré à faire la mise en place de nos nouveaux services dans ce nouvel environnement. Nous avons également dû revoir beaucoup de nos procédures et nos manières de faire, ce qui n'est, en soi, pas une mince tâche.

Nous avons aussi réfléchi et développé les nouvelles orientations de votre coopérative en lien avec les nouvelles demandes de services, en lien également avec le mouvement des rituels funéraires et aussi en cohérence avec la mission, les valeurs et le code d'éthique dont votre coopérative s'est dotée pour exercer ce grand métier, tout en considérant les services communautaires et privés déjà offerts dans notre milieu.

Nous vous partageons donc le résultat de notre travail de réflexion.

D'abord, il est vrai que dans les grands centres comme Québec, Montréal, l'Outaouais, les entreprises funéraires offrent un service tout inclus. Il est vrai aussi que dans ces grands arrondissements, le rapport avec l'autre personne est plus individuel, ce qui a pour effet, selon ce que me partagent mes confrères des grands centres, que l'achalandage lors des rituels funéraires est moins important que dans nos régions. Même si ces formules tout inclus sont intéressantes financièrement, nous croyons qu'il faut tenir compte de notre réalité régionale, c'est-à-dire que plusieurs commerces et personnes vivent des services collatéraux aux salons funéraires, tels que les fleuristes, traiteurs, les associations comme les Chevaliers de Colomb, les bé-

névoles des paroisses J.A.K., les cimetières, salles de réception, églises, production de signets et bien d'autres encore.

En ouvrant notre nouveau salon, nous aurions pu choisir de faire fi de tout ce qui est cité précédemment et offrir à nos familles le même tout inclus que dans les grands centres.

Combien de personnes et de commerces affecterions-nous par cette décision administrative car, nous le savons bien, ce que nous pourrions offrir pour suivre ces grands courants de l'extérieur, nous l'enlèverions à d'autres commerçants.

L'équipe de la Résidence funéraire du Saguenay, sensible à cette question, a plutôt choisi, pour le moment, de développer des services complémentaires à ce qui est existant et des services innovateurs dans le milieu. Par les réflexions qu'elle vous propose, votre coopérative vous témoigne qu'elle assume son rôle éducatif auprès de ses membres et de la population, ce qui la distingue dans le milieu funéraire.

Nous vous faisons donc une brève description de ces orientations.

Centre de référence sur le deuil

Nous offrons, comme nouveau service, l'accès à une boutique ou, plutôt, à un centre de référence sur le deuil où il est possible de trouver plusieurs présents à offrir à une personne qui traverse des moments difficiles. Vous pouvez offrir un panier calin contenant entre autres : livres, musique, aromates, lampions qui aideront les personnes souffrantes dans leur processus de guérison.

À cette boutique, vous pouvez aussi vous procurer des fleurs en soie, des lithographies « Grandir Ensemble », une lampe « Ange » et combien d'autres présents encore. Ce geste vient aussi dire votre compassion à la personne et vient également lui donner des outils pour s'en sortir...

Lorsque vous aurez près de vous une personne qui a besoin d'attention et de réconfort, appelez-nous et nous préparons pour vous un emballage cadeau qui l'aidera, nous le souhaitons, à traverser ces difficiles journées.

Salle de célébration

Nous avons aussi une salle de célébration où nous pourrions offrir systématiquement d'y faire les funérailles, mais comme nous croyons fondamentalement aux

rituels et à leurs séquences, nous restons prudents face à cette nouvelle manière de procéder et vous invitons aussi à la prudence. En effet, dans les rituels funéraires, il y a des étapes et une séquence à respecter. Ceux-ci ont été bâtis pour permettre un encadrement ordonné qui aide les endeuillés à avancer délicatement dans ce long et douloureux processus de deuil.

Nous pouvons et acceptons parfois de célébrer dans nos salons, mais ce faisant, nous vous partageons ici la réalité du moment que l'on vit à ces occasions. Lors du dernier adieu, après qu'on ait procédé à la dernière prière et à la fermeture du cercueil, nous observons que les émotions sont à leur paroxysme et nous observons aussi que le cortège et le déplacement vers un autre lieu apaisent, donnent le temps et permettent aux personnes endeuillées de reprendre pied pour se regrouper dans une église qui est un « lieu public » où d'autres personnes peuvent aussi se joindre à la célébration de manière tout à fait anonyme, si elles le désirent, ce qui est difficile à réaliser lorsqu'on célèbre dans un salon et qui n'est pas à négliger lorsque l'on prend une décision à cet égard.

La personne décédée faisait aussi partie d'une communauté et célébrer dans un lieu public demeure donc très important dans notre culture pour beaucoup de ces personnes.

Donc, en célébrant dans nos salons, on fait place à notre entourage immédiat. Dans une église, lieu public, tout le monde peut entrer et assister à ce grand moment, une réalité dont il est important de tenir compte.

Dans les églises, il y a possibilité de célébrer des funérailles avec ou sans eucharistie, c'est un lieu aménagé à cette fin afin de favoriser le recueillement. Les textes choisis, l'homélie, les chants, le climat, les hommages amènent les personnes endeuillées vers un ailleurs, ce qui contribue aussi à faire du bien aux endeuillés et à amorcer leur guérison.

Après avoir évalué cette réalité avec vous lors des arrangements funéraires, si votre choix va vers la célébration dans nos salons, nous mettrons tout en œuvre pour faire de ce moment un temps propice au recueillement, aux émotions et au partage.

Comme nouveau service, nous offrons aussi dans notre salle de célébration, la messe anniversaire qui est parfois désertée. La raison principale évoquée est que

cette cérémonie ne peut être personnalisée lorsqu'elle a lieu à l'église et nous croyons que c'est à tort que nous abandonnons ce rituel important qui vient marquer un an de calendrier après l'événement.

Ce temps d'arrêt permet d'évaluer où nous étions il y a un an au moment de cette épreuve. La célébration anniversaire permet aussi de prendre contact, une autre fois, avec la famille et les personnes touchées par la mort survenue, de réfléchir et de nommer ce que la personne décédée a été pour nous et sur ce que son passage a laissé dans notre vie. Ce moment contribue à nous faire voir que nous sommes restés debout, que nous nous sommes rendus jusque-là et avons survécu. Ce moment nous invite aussi à trouver et à redéfinir un nouveau sens à notre vie.

C'est un beau et grand moment à partager en famille et avec les personnes touchées par cette épreuve.

Salle de réception

Nous offrons aussi une salle de réception, lieu par excellence pour souper ensemble, entre 17h et 19h, lorsqu'une personne est exposée et que les membres de la famille et les amis désirent rester ensemble et partager leur repas. Ce service permet d'éviter les déplacements hâtifs, de pouvoir relaxer un peu entre les temps d'exposition et d'échanger avec nos proches en ces moments difficiles.

Cette salle est aussi offerte lors de messes anniversaire où, encore une fois, il est possible de recevoir la famille et les proches dans un endroit intime, confortable et tout à fait adapté aux besoins des gens en ces moments.

Quant aux réceptions après funérailles, ce service n'est pas intégré à notre salle de réception puisque plusieurs entreprises environnantes offrent celui-ci, le font très bien et que plusieurs d'entre eux en vivent. Nous avons donc à cœur de respecter les commerces existants,

Voilà pour le moment notre orientation pour la boutique, la salle de célébration et la salle de réception. Cependant, nous restons ouverts à l'évolution des demandes de services relatives à notre salle de célébration et de réception.

Voilà l'essentiel de la direction que veut prendre votre coopérative en lien avec notre réalité régionale, en continuant d'affirmer notre manière différente de faire les

choses et en protégeant les services et les commerces existants. N'est-ce pas la mission première d'une coopérative : vivre avec la communauté et ses besoins.

En terminant, nous constatons qu'il y a beaucoup de mouvements à propos des rituels funéraires et nous vous invitons à la vigilance quand vous vous exprimez sur ce sujet. Informons-nous du rôle et de la définition de ces rituels avant de trop les réduire. Faisons attention et faisons confiance aux gens qu'on laisse, ils sauront décider de ce qui est bon pour eux dans ces moments et pour les personnes qui les entourent qui sont touchées par le deuil.

En terminant

Pour la prochaine année, votre coopérative renouvelle son engagement à maintenir sa qualité d'accompagnement auprès des personnes décédées et auprès de vous, grâce à un personnel compétent, respectueux, disponible et sensible à vos besoins.

Merci à chacune des personnes et des familles pour la confiance que vous accordez à votre coopérative et pour le privilège que vous nous faites de vous accompagner en ces moments difficiles.

Merci chaleureux à mon adjointe, Mme Sara Gagné, pour la qualité de son engagement et de son travail. Nous sommes fiers de vous annoncer que Mme Gagné vient de renouveler son engagement pour les cinq prochaines années et nous en sommes très heureux.

Ma reconnaissance aussi à chacun des membres du conseil d'administration pour la qualité de leur réflexion et de leurs décisions dans le succès de notre coopérative et pour leur support indéfectible à toute l'équipe.

A chacun des employés, des membres de l'équipe de Grandir Ensemble, à nos partenaires, nos collaborateurs et bénévoles qui composent la Résidence funéraire du Saguenay, merci de votre loyauté à l'organisation, de la confiance et du support que vous nous accordez qui sont fort importants pour l'accomplissement de cette grande et noble profession.

Brigitte Deschênes
Directrice générale

La Gestion privée Desjardins : au service des coopératives funéraires et de leurs membres !

Si le Mouvement Desjardins est responsable de la gestion des avoirs des coopératives funéraires du Québec et de leurs membres, c'est parce qu'il a joué un rôle important dans leur création et leur croissance. Afin d'en savoir plus à ce sujet, nous vous invitons à consulter le compte rendu d'une entrevue réalisée avec Vincent Leclerc, gestionnaire privé à la Gestion privée Desjardins et conseiller attitré pour la Fédération des coopératives funéraires du Québec, ses coopératives affiliées et leurs membres.

Comment est né le partenariat entre le Mouvement Desjardins et les coopératives funéraires du Québec ?

C'est en 1997 que ce partenariat a été amorcé. À cette époque, le marché funéraire québécois était pris d'assaut par les entreprises américaines; pour contrer cette tendance, le Mouvement Desjardins a créé un fonds de développement en collaboration avec Investissement Québec. Par la suite, la Gestion privée Desjardins a été désignée pour gérer l'actif confié aux coopératives funéraires par leurs membres, ce qu'elle fait depuis plus de 12 ans.

Pourquoi la Gestion privée Desjardins a-t-elle été choisie pour gérer les placements des coopératives funéraires et de leurs membres ?

Parce qu'elle a développé une offre de service unique qui répond précisément aux objectifs de placement des coopératives funéraires ainsi qu'à ceux de leurs membres. À cet égard, nous avons joué un rôle de précurseur comme fournisseur de produits et services financiers adaptés au marché funéraire.

De quelle façon gérez-vous les sommes que vous confient les membres des coopératives funéraires ?

Nous privilégions une politique de placement personnalisée et prudente du capital investi dans les préarrangements funéraires. Basée sur la loyauté et l'honnêteté, cette approche permet de s'assurer que les sommes prévues soient disponibles le moment venu. Précisons aussi que la Gestion privée Desjardins se classe parmi les firmes les plus importantes en gestion de fortune au Québec et que la croissance de son actif a été l'une des plus fortes depuis au moins trois ans, surpassant même la plupart des grandes banques.

Peut-on dire que la Gestion privée Desjardins est spécialisée en matière de placement ?

Oui, et elle est appuyée par une équipe de spécialistes et de gestionnaires de portefeuille de renom. Ces professionnels triés sur le volet ont pour mission de gérer les capitaux que leur confient des institutions comme les coopératives funéraires du Québec, mais aussi plusieurs investisseurs fortunés. Chaque client bénéficie de l'expertise de l'équipe ainsi que d'une gestion et d'un accompagnement personnalisés.

Quels sont les autres services que vous offrez ?

Outre la gestion discrétionnaire de portefeuille, la Gestion privée Desjardins propose une gamme complète de services fiduciaires, incluant l'administration de régimes de protection, l'administration de fiducies et la liquidation de succession. Un groupe d'experts de divers domaines (notaires, fiscalistes, gestionnaires fiduciaires, etc.) a même été mis sur pied à l'interne afin de répondre encore plus rapidement et efficacement aux demandes des clients.

En matière de planification financière, sous l'aspect successoral, que proposez-vous à vos clients ?

De quelle façon pourrait être envisagée la distribution de leur patrimoine? Quelles sont les options pour leur résidence secondaire ou leur entreprise? Toutes ces décisions ont des répercussions importantes sur les clients et leurs proches. Nos experts sont en mesure d'accompagner les clients et d'examiner les différents aspects en tenant compte des implications financières et humaines, tout en cherchant à protéger la famille et à éviter les conflits. Bien entendu, la préparation d'un plan d'action concernant la rédaction d'un testament fait aussi partie des services offerts.



Vincent Leclerc
Gestionnaire privé
Gestion Placements Desjardins

Quels sont les éléments les plus importants dans la préparation d'un testament ?

Tout d'abord, il faut s'assurer que le testament, préférablement notarié, soit tenu à jour. La nomination d'un liquidateur de succession est un autre aspect primordial, puisque c'est un processus complexe qui nécessite diverses connaissances. La création d'une fiducie testamentaire permet quant à elle de garantir un revenu à la famille tout en préservant le capital, et il est suggéré d'inclure cet élément au testament.

Quels sont les avantages de faire affaire avec Desjardins ?

Les membres des coopératives funéraires retirent de nombreux avantages en faisant affaire avec la Gestion privée Desjardins. Outre l'assurance de bénéficier d'une expertise reconnue dans plusieurs domaines, ils ont accès à une gamme de produits et services répondant à leurs attentes à chaque étape de leur vie. Ils profitent aussi d'une approche-conseil globale et personnalisée, tout en comptant sur la solidité financière du Mouvement Desjardins pour avoir l'esprit tranquille. Enfin, pour les membres des coopératives funéraires, choisir Desjardins constitue une façon de plus d'exprimer la place de choix qu'ils accordent aux valeurs coopératives.

La Gestion privée Desjardins : une vision globale, une approche distinctive et des valeurs coopératives

Une collaboration naturelle s'est depuis longtemps établie entre la FCFQ et la Gestion privée Desjardins. D'une part, notre vaste expérience en gestion de patrimoine sert très bien les intérêts des coopératives funéraires et de leurs membres. D'autre part, l'approche humaine et personnalisée qu'adoptent les quelque 80 professionnels de notre équipe correspond à la leur.

> Services fiduciaires

- Liquidation de succession

Question de léguer autre chose que des problèmes.

- Administration d'une fiducie

Question d'assurer la sécurité financière du conjoint.

- Administration en cas d'incapacité

Question d'éviter que les tribunaux ne décident pour vous.

- Administration d'un régime de protection

Question de bénéficier de notre appui pour souffler un peu.

> Services financiers

- Gestion discrétionnaire de portefeuille
- Gestion administrative

> Service de planification

- Planification financière

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Gestion privée Desjardins, veuillez communiquer avec un planificateur financier de votre caisse Desjardins.

Ce sont vos valeurs.
Et elles s'harmonisent aux nôtres.

gestionpriveedesjardins.com



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

J'aimerais savoir

Vous vous posez des questions sur un sujet entourant la mort ou le secteur funéraire? Le mouvement des coopératives funéraires compte tout un réseau de personnes dévouées et compétentes qui se feront un plaisir d'alimenter ces pages.

Vous avez des questions? Faites-nous-les parvenir à :

Chronique J'aimerais savoir

Revue *Profil*

548, rue Dufferin, Sherbrooke (QC) J1H 4N1

Ou par courriel à profil@fcfq.qc.ca

Nous vous demanderons la permission avant d'inscrire votre nom.



Lors de la dernière parution, nous avons indiqué un titre erroné sous le nom de Pierre-Paul Matte. Revoici donc ce texte et son titre exact.

Qu'arrive-t-il quand on veut procéder à une inhumation (enterrement) l'hiver et que le sol est gelé?

Au Québec, malgré le climat rigoureux que nous retrouvons à certains moments de l'hiver, plusieurs cimetières font des inhumations tout au long de l'année, sans relâche. Pour les autres, les mises en terre sont généralement suspendues entre le 1^{er} novembre et le 30 avril. On procède alors à la mise en charnier des cercueils.

Un charnier est une bâtisse située sur le cimetière. Ce bâtiment est érigé sur du béton et n'est pas isolé, afin de conserver les corps embaumés au froid. De petites ouvertures sont pratiquées dans les murs pour que l'air puisse circuler. Malgré tout, le degré élevé d'humidité peut modifier l'état des cercueils. De quatre à huit cercueils peu-

vent être entreposés sur des tablettes disposées de chaque côté de l'entrée. Quand les places sont insuffisantes ou quand il n'y a pas de charnier, des ententes sont prises entre les cimetières pour combler les besoins. Ce lieu n'est pas accessible aux familles.

En ce qui concerne les cendres, celles-ci sont simplement conservées dans une pièce de l'entreprise funéraire qui a procédé aux funérailles.

Au moment du dégel, la famille est invitée à assister à une cérémonie lors de l'inhumation du défunt. Deux témoins doivent être présents pour signer le registre de sépulture. Ce registre devient une preuve que le corps a bel et bien été inhumé. Ceux qui assistent à la cérémonie peuvent introduire des rituels personnalisés afin d'adoucir cette étape qui soulève certaines émotions. Le soutien des proches est toujours apprécié par les endeuillés lors de cet événement.

Pierre-Paul Matte

Directeur des funérailles et des installations
Coopérative funéraire de l'Outaouais

Ma Mutuelle **Mes valeurs**



mes assurances



mes besoins



ma vie

ma famille



PROMUTUEL

Tout commence par la confiance

promutuel.ca



Doit-on tout prévoir au moment de signer des arrangements préalables ?

Je vous dirais d'emblée que la réponse est plus complexe qu'un oui ou un non. Il faut d'abord considérer qu'il n'y a pas deux individus pareils. Nous sommes uniques et nous devons tenir compte de cette réalité dans la préparation d'un arrangement préalable. Cela dit, je diviserais la question en trois parties.

D'abord, disons que, généralement, le contrat d'arrangement préalable aborde trois grands axes reliés au décès.

1. La disposition du corps : s'agira-t-il d'une inhumation ou d'une crémation ?
2. Le lieu du dernier repos : l'emplacement de l'urne ou du cercueil
3. Le type de cérémonie souhaité : à l'église ou au complexe funéraire ?

Par la suite, selon le cas, il est possible de faire une estimation des dépenses connexes telles que les fleurs, les signets, le buffet, etc. Une part privilégiée peut alors être jumelée au contrat de base, dans le but de prévoir un montant pour en défrayer les coûts. Bref, il est possible d'englober beaucoup d'éléments spécifiques qui rendront la tâche plus facile aux responsables des familles lors du décès.

Notez que votre coopérative funéraire dispose d'un outil pour vous faciliter la tâche. Développé par le biais de sa Fédération, le feuillet *À ma postérité* vous permet d'annexer un document contenant des éléments plus personnels qui définiront vos préférences en lien, par exemple, avec la musique, les textes et différents aspects des funérailles.

Qu'il soit très précis ou qu'il ne contienne que les grandes lignes, une chose demeure : le contrat d'arrangement préalable simplifie grandement les démarches pour vos proches. Toutefois, avant de conclure une entente avec votre coopérative funéraire, il est avantageux de prendre le temps de regarder, en famille, ce qui correspond le mieux aux besoins exprimés par chacun. L'exercice permettra d'offrir à ceux qui restent des rituels funéraires qui les aideront à mieux vivre leur deuil.

Carole Bricault

Conseillère en planification funéraire
Coopérative funéraire de l'Estrie

Faut-il être membre pour utiliser les services d'une coopérative funéraire ?

Une coopérative, c'est un regroupement de gens qui fondent une entreprise pour se donner des services dans le but de contrer l'exploitation et d'être maîtres de leur économie. Le réseau des coopératives funéraires du Québec agit comme régulateur de prix, donc il aide à maintenir des coûts raisonnables en matière de funérailles. Joindre ce réseau, c'est se donner les moyens de fournir de meilleurs services à tous.

Faut-il être membre pour utiliser les services qui y sont offerts ? Non. Bien que l'objectif premier soit d'offrir des services à ses membres, une coopérative n'est pas une entité fermée, et la loi lui permet d'offrir des services à l'ensemble de la population. L'ouverture au public se manifeste par des services funéraires variés, mais aussi par des activités parafunéraires telles que des cérémonies commémoratives, des expositions ou encore des concerts. On y offre aussi des conférences d'information sur des sujets en lien avec la mort, le deuil, les rituels funéraires, la succession, la gestion de son patrimoine en général, etc.

Cependant, il y a des avantages dont seuls les membres peuvent bénéficier. Par exemple, en tant que membre d'une coopérative funéraire, on vous offre une réduction sur les frais, vous avez accès à des publications régulières telles que la revue *Profil* ou les fascicules *Auprès de vous*, vous êtes admissible au programme *Solidarité* qui offre des funérailles sans frais, jusqu'à concurrence de 2 500 \$, aux membres qui perdent un enfant, et certaines coopératives soutiennent leurs membres par l'entremise de groupes d'entraide aux personnes endeuillées (les avantages aux membres varient d'une coopérative à une autre).

Les avantages sont multiples, comme vous pouvez le constater, mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est que chaque nouveau membre d'une coopérative aide le réseau à prospérer. Un réseau fort de ses 150 000 membres. Un réseau qui nous appartient !

Bernard Houle

Président de la Coopérative funéraire
de la Rive-Sud de Montréal
Administrateur à la Fédération des
coopératives funéraires du Québec



Les cimetières vus par nos lecteurs



Cimetière Attikamek à Weymontachie
en Haute-Mauricie

Micheline Raïche-Roy, Trois-Rivières



Cimetière de Tadoussac, parmi des sépultures parfois bi et tricentenaires.

Patricia Klimov, Candiac



Cimetière de Fort Dauphin dans le sud de Madagascar.

Julie Fontaine et Jonathan Bouchard, Drummondville



Une sculpture qui s'intitule *La séparation du couple* au cimetière Montparnasse, à Paris.

Johanne Tremblay, Montréal



Cimetière de Puerto Vallarta, au Mexique,
situé entre la Sierra Madre et le Pacifique.

Louissette Coulombe, Québec



Cimetière du village fantôme de Terlingua, dans le parc national Big Ben au Texas
«Nous sommes toujours impressionnés par les cimetières pendant nos voyages,
trouvant qu'ils représentent bien le milieu dans lequel vivent les gens».

Louise Tanguay et Claude Lafleur, Saint-Augustin-de-Desmaures



Cimetière de Chartierville après une grosse tempête de neige

Sébastien Roy, Chartierville



Sépulture de Gandhi à Delhi

Serge Malenfant, Sherbrooke



Cimetière d'Arbore en Roumanie

Hubert Fortin, Montréal



Cimetière du Sénégal. Le cimetière est situé sur une île formée uniquement de coquillages. Depuis 800 ans, les pêcheurs entassent les coquillages qui ont fini par former l'île.

Jacques Côté, Sherbrooke



Cimetière de Puerto Rico

Yvon Lussier, Brossard

Envoyez-nous vos photos de cimetières

Vous avez aussi une passion des cimetières et vous avez pris quelques clichés que vous aimeriez partager avec nos lecteurs? Transmettez votre photo de cimetière à *Profil* et indiquez-nous à quel endroit la photo a été prise. Si elle est retenue, elle pourrait être diffusée dans *Profil*, sur notre site web, dans notre infolettre ou même dans une exposition itinérante. N'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre localité.

Par courriel à : profil@fcfq.qc.ca

Par courrier à : Revue Profil
548, rue Dufferin
Sherbrooke, QC J1H 4N1

Le mouvement des coopératives funéraires honore ses lauréats

Deux coopératives et un grand coopérateur ont été honorés en mai dernier lors du gala Reconnaissance des coopératives funéraires du Québec qui s'est tenu à Alma à l'initiative de la Coopérative funéraire du Lac-St-Jean. Décernés chaque année, ces prix visent à rendre hommage aux coopératives pour leurs initiatives et réalisations qui contribuent au rayonnement du mouvement.

Coopérative funéraire de l'Île de Montréal



En présence du ministre Jean-Pierre Blackburn, le président de la Coopérative, Bernard Giroux, a reçu son prix des mains de madame Dianne Maltais, conseillère, financement d'entreprises collectives de la Caisse d'économie solidaire de Desjardins.

Cette coopérative s'est démarquée au cours de la dernière année pour son esprit coopératif. Bien qu'elle soit la benjamine du mouvement, elle n'a pas tardé à appliquer les principes coopératifs et à se tailler une petite place dans son marché. En plus d'avoir conclu des ententes avec d'autres organisations coopératives, elle s'est assurée d'avoir un excellent support des organismes du milieu pour faire avancer le projet. La Coopérative s'est aussi relevé les manches pour le recrutement, ce qui lui permet aujourd'hui d'afficher 1000 membres, un an après sa fondation.

Coopérative funéraire des Deux Rives



Claude Fluet et Garry Lavoie, respectivement président et directeur général, ont reçu ce prix des mains de l'honorable Jean-Pierre Blackburn, député de Jonquière-Alma et ministre responsable des coopératives au Canada.

Les membres du jury ont choisi d'honorer cette coopérative qui affiche dans toutes ses actions un bel esprit de coopération et un grand souci pour le bien-être des membres. Elle l'a démontré de belle façon dans sa fusion avec la Coopérative funéraire Côte-de-Beaupré. Elle a choisi l'approche coopérative avec un énorme respect pour les membres de cette communauté, pour les fournisseurs et pour les employés.



Robert Gaudreault Personnalité de l'année

Le prix Michel Marengo est décerné chaque année à une personne qui a apporté une grande contribution à notre mouvement. Il a été nommé ainsi en l'honneur de monsieur Michel Marengo, ancien président de la Fédération et membre honoraire à vie. Décerné lors de notre congrès annuel, ce prix est allé à l'ancien président de la Coopérative funéraire Lac-Saint-Jean, monsieur Robert Gaudreault. Il reçoit ici son prix des mains du président de la Fédération, monsieur Réjean Laflamme.

Durant près de 15 ans, Robert Gaudreault a siégé au conseil d'administration de la Fédération et s'est fait un artisan de son développement. Sous sa présidence, sa coopérative s'est beaucoup investie dans les projets coopératifs de sa région.

Bravo!

Des nouvelles du réseau

Un honneur national pour un employé de notre réseau

En avril dernier, un directeur de funérailles à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, Blondin Lagacé, a vu cinq de ses photographies primées, lors du 59^e congrès de la Corporation des Maîtres photographes du Québec, qui se déroulait à Trois-Rivières. Prise en Normandie, sa photographie *Iris de Florence* a décroché le trophée dans la catégorie Nature. En plus de son travail à la Coopérative, Blondin Lagacé est photographe depuis 1962 à Rimouski : voilà deux fonctions qui requièrent une grande sensibilité, un sens aigu du détail et beaucoup de professionnalisme. Bravo!



Quatre nouvelles coopératives sont certifiées *La Symphonie*

Au cours des dernières semaines, quatre coopératives du réseau ont été certifiées *La Symphonie* par la Fédération des coopératives funéraires du Québec. Il s'agit des coopératives de l'Outaouais, de la Rive-Sud de Montréal, de Saint-Hyacinthe et JN Donais à Drummondville. Cette certification atteste que les conseillers, responsables de salons et directeurs de funérailles ont bénéficié des enseignements de cette formation et ont développé les compétences nécessaires à l'implantation de cette nouvelle approche auprès des clients. D'autres coopératives du réseau sont également en voie d'obtenir cette certification.



Simon Fisher

Un visiteur d'Angleterre vient nous parler des coopératives

Les participants au dernier congrès des coopératives funéraires ont eu la chance d'entendre une présentation des coopératives de consommateurs en Angleterre. Le directeur général du secteur funéraire de la Co-operative Midcounties en Angleterre, monsieur Simon Fisher, était venu au Québec spécialement pour présenter sa coopérative et, évidemment, pour goûter à l'hospitalité du Lac-Saint-Jean. Cette coopérative constitue la 3^e plus importante coopérative de consommateurs au Royaume-Uni et compte 7000 employés. En plus d'opérer 69 établissements funéraires, elle oeuvre dans les secteurs de l'alimentation, du voyage, de la pharmacie et de la garde d'enfants.

Des arbres pour contrer l'action des gaz à effet de serre

En juin dernier, la Maison Funéraire de L'Amiante (mouvement coopératif) a procédé à la plantation de cinquante petits chênes dans la ville de Thetford Mines. En accord avec la politique de développement durable du réseau, cette plantation vise à compenser les émissions de gaz à effet de serre des véhicules utilisés pour tous les déplacements, sans compter que les arbres ne pourront que contribuer à l'embellissement de la ville. La plantation a été réalisée par des employés et des membres du conseil d'administration de la Coopérative, grâce à la collaboration de la Ville de Thetford Mines qui a fourni les arbustes.



Louis Jolicoeur, Jean-Guy Vachon, Dominic Guay, Gilles Gosselin, Jean-Guy Lebel, Monique Landry-Miotto, Carmen Jalbert-Jacques, Gérard Lessard, Marcel Poulin, Roger Couture et André Poulin.



La Coopérative funéraire de la Rive-Sud ouvrira un nouveau complexe à St-Hubert

D'ici quelques semaines, la population de St-Hubert pourra compter sur les services de la Coopérative funéraire dans sa localité. Ce point de service offrira les mêmes services de haute qualité que les installations de la Coopérative à Longueuil, avec le professionnalisme et l'humanisme qui la caractérisent. Des salons modernes, accueillants et meublés avec distinction, une salle cérémoniale, une salle de réception et un columbarium seront à la disposition des familles endeuillées. De plus, un stationnement de 70 places est prévu pour faciliter l'accès aux visiteurs.



La Coopérative funéraire de Laval tient son assemblée d'organisation

Laval a maintenant sa propre coopérative funéraire. En juin dernier, une étape importante a été franchie avec la tenue d'une assemblée générale d'organisation qui a regroupé plus de 150 personnes.

Le projet visé par la coopérative funéraire est un édifice comprenant deux salons, une salle de célébration, une salle de réception, un columbarium et des bureaux. Pour que le plan aille de l'avant, le comité provisoire s'était fixé comme objectif de démarrage de recruter 300 membres, un nombre maintenant dépassé (on compte déjà 400 membres). Pour joindre la coopérative, les personnes intéressées doivent faire l'achat de deux parts d'une valeur chacune de 10 \$. Parlez-en à vos amis de Laval!

Voici le premier conseil d'administration de la Coopérative funéraire de Laval. De gauche à droite, on reconnaît : Claude Gendron, Laurent Berthiaume, Aline Chalifoux, Jean Robitaille, Michelle Dubuc, Fernand Berlinguette, Micheline Côté et Jean-Gilles Bédard.

PROFIL

Profil est publié deux fois l'an par la :
Fédération des coopératives funéraires du Québec
548, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec) J1H 4N1
Téléphone : 819 566-6303
Télécopieur : 819 829-1593
Courriel : fcfq@reseaucoop.com
Site Internet : www.fcfq.qc.ca

Direction : Alain Leclerc
Rédaction et coordination : France Denis

Conception graphique :
Infografik design communication

Impression : LithoChic

Coopératives funéraires participantes :

Alliance funéraire du Royaume
Coopérative funéraire des Deux Rives
Coopérative funéraire des Eaux Vives
Coopérative funéraire de l'Estrie
Centre funéraire coopératif du Granit
Coopérative funéraire de l'Île de Montréal
Coopérative funéraire JN Donais
Coopérative funéraire de l'Outaouais
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal
Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe
Résidence funéraire du Saguenay

Tirage : 76 000 exemplaires

La rédaction de *Profil* laisse aux auteurs et auteurs l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute demande de reproduction doit être adressée à la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2010
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1205-9269

Poste-publication, convention no 40034460

Soutenir les parents en deuil



Un simple geste de **Solidarité**

Lors du décès d'un enfant de 14 ans et moins,
la Coopérative assumera les coûts reliés à ses propres biens et services,
jusqu'à concurrence de 2 500 \$, sauf lorsqu'un programme gouvernemental s'applique.

Le programme Solidarité est réservé aux membres de la Coopérative.



LE RÉSEAU
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES



Les Porteurs de musique

Laissez entrer la musique...

Vous n'êtes pas seulement des porteurs de musique, vous êtes également des porteurs de bonheur et de rêves.

Les résidents et les membres du personnel du CHSLD Lac-St-Jean Est

Qui sommes-nous?

« En janvier 2007 mon père est décédé à la suite d'une tumeur agressive au cerveau. Quand j'allais le visiter aux soins palliatifs de l'hôpital, j'apportais toujours mon violon et je jouais pour lui. J'en profitais aussi pour faire le tour des chambres de l'étage. Mon violon était capable de communiquer des émotions ou des messages mieux que je pouvais le faire dans les circonstances. »

Alors voilà la source des Porteurs de Musique.

Normalement, les gens se déplacent pour aller aux concerts. Nous, les Porteurs de Musique, nous déplaçons pour aller chez les gens. Dans les hôpitaux, les centres d'hébergement pour personnes âgées ou enfants handicapés, les instituts psychiatriques, les centres de détention. en fait, partout où la musique n'est pas accessible ou difficile d'accès.

La musique a ce pouvoir exceptionnel d'apaiser, de toucher, d'entrer dans cet univers intime de chaque personne.

A chaque représentation, nous voulons créer un atmosphère apte à l'échange. Que ce soit en permettant aux enfants de nous diriger, aux personnes âgées de chanter ou de jouer des cloches à mains, aux prisonniers d'exprimer leurs émotions.. nous offrons bien sûr des concerts de la plus grande qualité mais voulons aussi agir profondément au niveau humain.

Grâce aux contacts avec les intervenants, à des sessions de formation, aux sondages recueillis, nous pouvons offrir le produit le mieux adapté au milieu visité.

Guylaine Grégoire
Directrice générale

Biographie

Guylaine Grégoire



La violoniste québécoise Guylaine Grégoire est reconnue comme musicienne polyvalente et artiste engagée dans la communauté. Elle fait plusieurs recherches et perfectionnements au niveau du bien-être corporel, de la pédagogie et de l'interprétation de la musique baroque.

Elle fera presque toutes ses études universitaires avec Mauricio Fuks. Elle obtiendra un baccalauréat avec grande distinction à l'université McGill avant de terminer une maîtrise à l'université de Montréal. En 1990, elle sera nommée professeur-assistant à l'école Yehudi Menuhin de Londres.

Très impliquée auprès des étudiants et professeurs de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, elle dirige l'ensemble baroque du Conservatoire, offre du soutien à l'enseignement dans la région, enseigne et dirige l'orchestre au camp musical de Metabetchouan, est présidente de l'Association des Cordes et membre de la commission pédagogique du Festival de Musique du Royaume.

Depuis plusieurs années, Guylaine joue régulièrement avec l'ensemble Arion de Montréal. Elle occupe un poste régulier comme professeure de violon et musique de chambre au Conservatoire de Saguenay et est fondatrice de l'organisme Les Porteurs de Musique pour lequel elle assume le poste de directrice générale. Avec son conjoint, le luthiste Londonien Matthew Wadsworth, elle donne plusieurs concerts pour Les Porteurs de Musique et festivals internationaux tels ceux de Warwik (Royaume-Uni) et Linari (Italie).

Contacter-nous

Pour recevoir les Porteurs de Musique dans votre institution ou pour obtenir des renseignements supplémentaires :

Guylaine Grégoire, directrice générale
Tél. : 418 204-6594 Cell. : 418 561-2109
info@porteursdemusique.org

www.porteursdemusique.org

La Résidence funéraire du Saguenay est fière de s'associer à cet organisme.